

Volet 1



cerfa
15695*01

Compte rendu type pour un bilan auditif à joindre au certificat médical destiné à la Maison départementale des personnes handicapées

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Date du bilan :/...../.....

1 - Description de la déficience auditive

La déficience auditive est-elle congénitale ? Oui Non

Sinon, à quel âge est-elle apparue ? - Âge au diagnostic - Âge au premier appareillage

La déficience auditive est-elle syndromique ? Oui Non

Si oui, quelles sont les déficiences associées ?

- Degré de surdité (sans correction) selon les critères de classification du BIAP :

(audiogramme tonal et vocal à compléter au verso)

OD : Normal Léger Moyen Sévère Profond

OG : Normal Léger Moyen Sévère Profond

Contexte évolutif : amélioration stabilité aggravation non définie

Si amélioration possible : dans quel délai ? Comment ?

- Signes associés :

acouphènes, préciser fréquence et intensité :

vertiges, préciser fréquence et intensité :

hyperacousie, préciser fréquence et intensité :

- Appareillage auditif : OD : Oui Non Date de l'appareillage actuel :/...../.....

OG : Oui Non

Si Implant cochléaire, préciser le(s) côté(s) OD OG Date(s) d'implantation :/...../.....

2 - Modes de communication utilisés (au quotidien) : plusieurs réponses possibles

Oral LPC LSF LSF Tactile Français Signé Écrit Écriture furtive ou fictive

Pictogrammes Autre, préciser : Aucune communication codée

Nécessité d'un recours à une aide humaine (interprète, interface ou codeur LPC...) Oui Non

Préciser le type d'aide :

Communication orale possible au téléphone sans appareillage : Oui Non

avec appareillage (conventionnel ou implant) : Oui Non

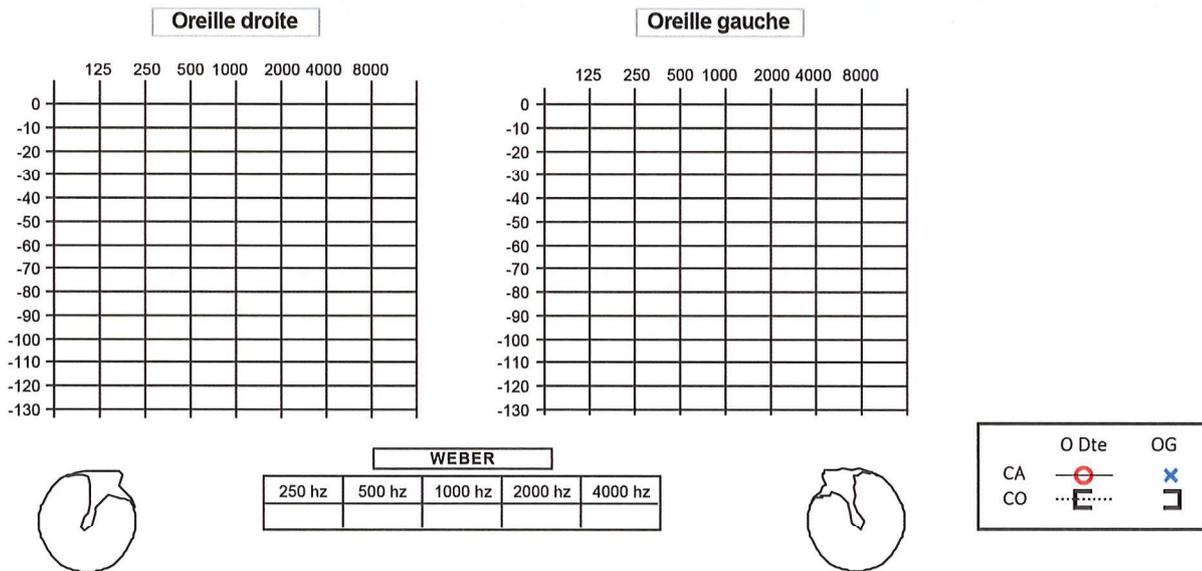
3 - Retentissement fonctionnel des troubles auditifs sur la vie personnelle, sociale et professionnelle

À le

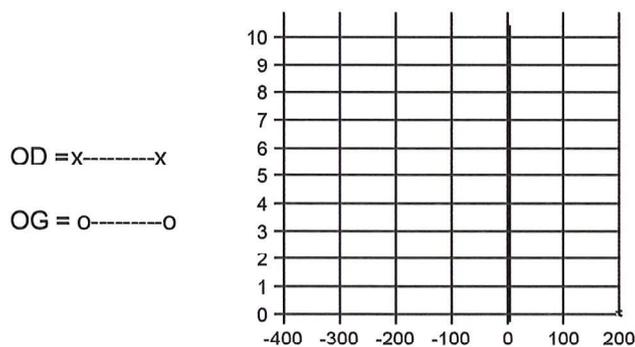
Cachet

Signature :

Audiométrie

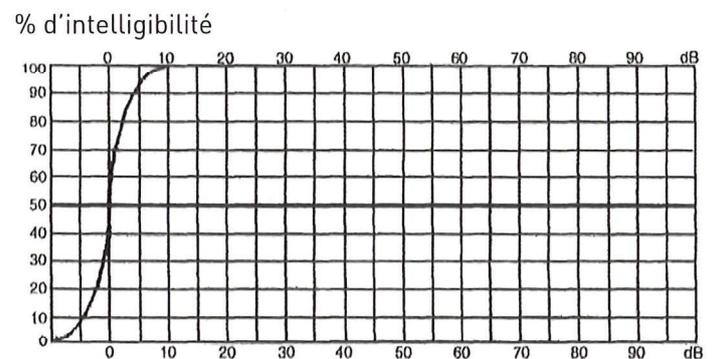


Tympanogramme



Test de Fournier

(listes de mots dissyllabiques) (sans appareillage ET avec appareillage conventionnel ou implant s'il existe)



Conséquences globales sur le plan du langage

- Élocution normale ; niveau de langage normal.
- Niveau de langage normal et difficultés d'élocution relevant des aspects suivants :
 - perturbation du débit et du rythme, difficultés mélodiques et d'intonation ;
 - troubles d'articulation liés à la surdité ;
 - troubles de la voix, anomalies de la hauteur, du timbre, de l'intensité, voix nasonnée.
- Difficultés d'élocution comme le groupe précédent ; retard de parole et/ou de langage avec notamment :
 - chute de la fin des mots et difficultés de prononciation des groupes consonantiques, mots déformés ;
 - emploi peu fréquent des mots grammaticaux (articles, adverbes, conjonctions...), temps des verbes incorrects.
- Difficultés majeures d'élocution, troubles importants du langage ou absence d'expression acoustique de la parole ; au mieux parole intelligible seulement pour la famille ou les professionnels de la rééducation.